Service de l'urbanisme, constructions et mobilité	
Reçu le: 18 sept. 2018	LAG
Doss./projet: 0.2685	
Suite:	

Service de l'urbanisme,

de la mobilité et des constructions

Chemin des Esserts 5

1024 Ecublens

PPE « Hameau de Bassenges »

Rue de Bassenges 19

1024 Ecublens

Ecublens, le 16 septembre 2018

Enquête publique No 2685 – Plan de quartier « Au Record d'Ouchy 2 »

Opposition

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au plan de quartier mentionné sous rubrique et vous prions de bien vouloir enregistrer la présente opposition, déposée au nom de notre PPE.

A notre sens, le plan de quartier tel que présenté actuellement par la Commune d'Ecublens ne fait qu'entériner une situation déjà chaotique au niveau des parcelles 656 et 2387. En effet, la mésentente entre les deux propriétaires de ces parcelles empêche déjà maintenant la majeure partie de la circulation entrante de s'effectuer à partir de l'Avenue du Tir Fédéral, avec l'obligation illogique de circuler à gauche, et amène un surcroit de trafic par la Rue de Bassenges.

Cette rue est un axe de circulation à mobilité douce, limitée à 30 km/h où circulent des piétons, des cycles et des voitures, dans un espace aménagé pour une cohabitation jusqu'ici harmonieuse.

Le plan de quartier « Au record d'Ouchy 2 » qui prévoit la construction future d'un immeuble avec notamment des logements et une garderie, en raison de la difficulté d'accès de la circulation entrante par l'Avenue du Tir Fédéral, engendrera une augmentation significative de la circulation pendulaire sur la Rue de Bassenges, ce qui est totalement incompatible avec le caractère de mobilité douce voulue pour cet axe.

En effet, le trafic y sera augmenté d'au minimum 140 mouvements par jour. Cette augmentation se fera à des moments où la Rue de Bassenges est particulièrement fréquentée par des écoliers et des étudiants des Hautes Ecoles, toujours en nombre croissant.

Il nous semble ainsi que le plan de quartier « Au Record d'Ouchy 2 » n'obéit pas à une vision à long terme du développement de notre quartier. En effet, l'aménagement d'un tel plan devrait être une occasion de résoudre ou tout au moins d'améliorer une situation où la mésentente entre deux propriétaires privés péjore la circulation de tout un quartier.

Le projet de plan de quartier « Au Record d'Ouchy 2 » non seulement ne résout en aucun cas ce problème, mais au contraire l'entérine et l'aggrave en y imposant une augmentation du nombre de véhicules dans une zone non destinée à un tel trafic.

Dès lors, notre PPE s'oppose à ce plan de quartier, en raison du schéma de circulation proposé. En effet, la surcharge significative de circulation qui en découlerait pour la Rue de Bassenges va à l'encontre de la politique de mobilité douce voulue pour cet axe. De plus, cela induirait un inconfort et un danger accrus pour les habitants et usagers de la rue, notamment les piétons.

Ainsi et à notre sens, il conviendrait, avant tout autre modification, de rediscuter, corriger et optimiser l'accès aux parcelles concernées, pour qu'une entrée directe, logique et bi-directionnelle par l'Avenue du Tir Fédéral soit possible.

En vous remerciant par avance de l'attention accordée à la présente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour la PPE « HAMEAU DE BASSENGES » :

L. Kováts

Lucienne Kováts

Muriel Putallaz